**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

**Bureau de la commande publique et des achats**

|  |
| --- |
| **CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**  **ÉVALUATION IN ITINERE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL (PNDAR) 2022-2027** |
| Numéro de consultation : DGER-2025-041 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le rôle du cadre de réponse est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités, afin de répondre au cahier des charges. Tout autre élément développé ne sera pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas autorisés à faire des renvois à des éventuelles annexes sauf si cela est expressément autorisé

**Le cadre de réponse est un document obligatoire. Toute offre ne se présentant pas sous cette forme sera déclarée irrégulière sans possibilité de la régulariser**.

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 30 pages pour son offre. La page de garde, la page « Consignes », le sommaire et les parties VII (mesures mises en œuvre en matière de gestion des usages numériques) et VIII (mesures mises en œuvre à l’égard du personnel) ne sont pas comptabilisées. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

La police utilisée doit être la suivante : Arial de taille 10.

**I. Résumé en une page de la proposition (partie non notée)**

Le candidat présentera dans cette partie un résumé en une page, éventuellement avec un ou plusieurs schémas, des principaux aspects de sa proposition et de ce qui en fait sa spécificité.

**II.  Compréhension des objectifs du marché (partie notée sur 5 et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat présentera dans cette partie sa compréhension des objectifs du marché.

**III. Compréhension des enjeux du marché pour le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (partie notée sur 5 et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat présentera dans cette partie sa compréhension des enjeux du marché *pour* le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

## IV. Méthodologie retenue pour l’exécution des prestations du marché (partie notée sur 5 et comptant pour 30 % de la pondération)

Le candidat répondra dans cette partie au cahier des charges, en s’appuyant sur les parties détaillant les aspects méthodologiques. Il détaillera les méthodes et techniques envisagées pour exécuter les prestations attendues pour chacune des phases de l’étude, le plan d'action avec les différentes phases dont l'élaboration des livrables (frise conseillée), les objectifs et résultats attendus de chaque volet, les conditions de réalisation et les structures partenaires.

**V. Identification des risques dans l’exécution du marché et solution(s) associée(s) (partie notée sur 5 et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat présentera dans cette partie les risques qu’il identifie pour la bonne exécution du marché et les solutions associées. L’attention du candidat est appelée sur le fait qu’un risque identifié sans solution(s) associée(s) ne sera pas valorisé dans l’analyse de l’offre.

Il devra suivre l’organisation suivante et la dupliquer autant que de besoin :

A – Risque 1 : ……………………

B – Risque 2 : ……………………

**VI. Profil des intervenants retenus pour l’exécution des prestations du marché et organisation entre les différents intervenants (partie notée sur 5 et comptant pour 15 % de la pondération)**

Seront détaillées dans cette partie :

* La composition de l’équipe proposée et les curriculums vitae des personnes ;
* L’organisation des prestations entre les différents membres de l’équipe.

Le candidat inclura un tableau du nombre de jours de travail prévus pour chaque étape de l’étude ainsi que sur son pilotage, en distinguant les différents profils des intervenants retenus.

1. **Mesures mises en œuvre en matière de gestion des usages numériques (partie notée sur 5 et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat précise s’il met en place une politique numérique écoresponsable (par exemple : tri des données, alimentation des serveurs, stockage sur les réseaux, gestion des courriels et envois raisonnés, utilisation d’outils de visioconférence éco-responsables…) dans le cadre des prestations similaires à celles qui seront réalisées dans le marché et la détaille.

Il indique si son personnel est formé aux bonnes pratiques à acquérir pour une utilisation plus écologique du numérique.

Il justifie sa réponse par tous moyens de preuve.

**VIII. Mesures mises en œuvre à l’égard du personnel (partie notée sur 5 et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat détaillera les actions allant au-delà de la règlementation, qu’il met en œuvre notamment en matière de formation du personnel, dans le cadre de l’exécution du présent marché, dans les domaines suivants :

* actions de formation et de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)
* actions de formation ou démarches mises en place en vue de favoriser l’égalité entre les femmes et les hommes.
* actions de formation ou démarches mises en place en vue de lutter contre toute forme de discrimination
* toute autre action mise en œuvre…

Le candidat justifiera sa réponse par tous moyens (plan de formation, certificats de formation…)

1. A dupliquer si candidature en groupement. [↑](#footnote-ref-1)